

IVY GRACE BARNSDALE MOORE

**M. H. W. Winkler (Lisgar)** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 370 tendant à faire droit à Ivy Grace Barnsdale Moore.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'aimerais dire un ou deux mots...

**Une voix:** Trois.

**M. Knowles:** ... au sujet de ce projet de loi. Nous avons reçu les témoignages et il est clair qu'on n'a pas eu recours à des détectives. De fait, le seul témoin a été la requérante. Il semble bien évident que son mari l'a abandonnée il y a quelque temps. Il a même contracté une espèce de mariage aux États-Unis. Le comité sénatorial a semblé satisfait de cette preuve. J'ai lu avec intérêt le commentaire suivant dans le compte rendu des témoignages: On a convoqué le défendeur, mais il ne s'est pas présenté. Si l'on poursuit la lecture des témoignages, on constate que si le défendeur ne s'est pas présenté, c'est qu'il purge une peine de sept ans au pénitencier de l'État de l'Ohio, ayant été condamné pour bigamie.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois.)

MOTION TENDANT À LA DEUXIÈME LECTURE D'UN BILL DU SÉNAT

**M. H. W. Winkler (Lisgar)** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 371 tendant à faire droit à Dorothy Chaffee Caduc.

**M. Knowles:** Nous n'avons pas encore reçu les témoignages relatifs à ce projet de loi.

**M. l'Orateur:** Réservé.

BORDER PIPE-LINE CORPORATION

La Chambre passe à la suite de la discussion, interrompue le vendredi 8 juin 1951, sur la motion de M. Robinson en vue de la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 118 tendant à constituer en corporation la *Border Pipe-line Corporation* et sur la proposition d'amendement de M. Herridge.

**M. G. F. Higgins (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je crois que la dernière fois que nous avons été saisis de cette question, j'ai eu l'honneur de proposer le renvoi de la discussion à une séance ultérieure. Il en est qui naissent grands, d'autres qui parviennent à la grandeur et d'autres encore qui s'en trouvent accablée malgré eux. Dans le cas qui nous occupe, je crois pouvoir dire que j'appartiens à la troisième catégorie. J'ai tout contre moi en ce moment, mais je suis bien disposé à accepter tous les reproches qu'on voudrait me faire à cet égard.

**Une voix:** Il n'est pas question de reproches.

[M. l'Orateur.]

**M. Higgins:** Comme le dit fort pertinemment notre collègue, il n'est pas question de reproches. C'est une chose à tous égards très estimable que de participer au débat. Je crois comprendre que nous avons déjà adopté, au cours de la session, quatre ou cinq projets de loi à peu près analogues, dont le but est l'extraction de produits de la même localité que celle dont il est question dans cette mesure-ci. Tous ces bills sont à peu près semblables, à un détail près. Ce détail, c'est le mot "mais", qui figure à l'amendement. Celui-ci a trait à une disposition qui figure dans les autres mesures, mais non dans celle-ci. "Mais" est un bien petit mot, en vérité. Il a quatre petites lettres "m-a-i-s"; or cela, dans l'esprit de ceux d'entre nous qui sont opposés à la mesure, représente une différence énorme. M'étant entretenu avec un certain nombre de nos collègues qui ne sont pas favorables à la mesure dont nous sommes saisis, je suis persuadé qu'ils seraient bien disposés à lui accorder leur voix à condition qu'elle comporte la disposition prévue dans la proposition d'amendement commençant par le mot "mais".

**Une voix:** On ne m'a pas consulté.

**M. Higgins:** On ne vous a pas consulté? Ce n'est pas juste car je pense qu'on a consulté à peu près tous les autres à ce sujet. Si l'honorable député n'a pas été consulté, c'est qu'il y a eu omission quelque part. Je suis certain que le parrain du bill ne voudrait pas qu'on néglige en rien notre collègue.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Qu'on le siphonne.

**M. Higgins:** Qu'on le siphonne. J'avoue que j'ai essayé d'examiner la chose honnêtement et que je ne vois aucun inconvénient à l'inclusion de la proposition d'amendement. Certains honorables députés m'ont demandé ce que je viens faire là-dedans et pourquoi je m'intéresse à une question de ce genre. Le bill a trait au pétrole, qui est une huile; or nous avons à Terre-Neuve des mers d'huile, d'huile de poisson. Je suppose, comme le disait l'autre jour le premier ministre (M. St-Laurent), que nous pourrions l'appeler un sujet connexe. L'huile, c'est de l'huile, même si je doute fort que nous ayons jamais à aménager un pipe-line pour transporter notre huile ici. Mais s'il devient possible d'utiliser cette huile, je prendrai très grand plaisir à demander au Parlement d'adopter un projet de loi de ce genre. J'y inclurais sûrement une disposition prévoyant un tracé intégralement canadien.

Si quelqu'un voulait garantir qu'on emploiera assez d'huile de poisson, je serais tout disposé à présenter un projet de loi et